

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 OCTOBRE 2014

Date de la convocation : 08/10/14

Etaient présents :

MM. GAGE D – MERAZGA – PORTHAULT – BRANCATI – DEMOTIER – DOMPE – GAGE E –
LARQUET – MEIGNAN – PALLU
Mme ROSE

Absents excusés :

M. DROIT – Mmes FROMENTIN – MOREL - SOUY

Secrétaire : M Demotier, assisté de Mme Sophie Verleye secrétaire de mairie

Approbation du CR du 02 juillet 2014.

1°/ VOIRIES COMMUNALES

Mur RD 116

M. le maire informe le conseil que le Conseil Général effectuera la remise en état des caniveaux afin de garder la hauteur règlementaire avec les bordures de trottoirs ; l'abribus sera redécoupé pour faire la toiture avec une pente vers l'arrière.

M. Brancati demande s'il n'y pas de risque pour l'habitation de M. Mme Defosse vu le talutage effectué ? → Pas de souci cela a été vu.

Ruelle de la Garline

M. Porthault signale au conseil que cette ruelle est fortement dégradée, pour sa remise en état il est nécessaire de prévoir un décaissement d'au moins 10 cm ; des devis sont en attente.

2°/ BATIMENTS COMMUNAUX

Presbytère

M. Porthault informe le conseil que l'étude faite en 2008 prévoyait 1 logement en rez-de-chaussée et 1 logement à l'étage avec mezzanine ; aussi, il propose d'étudier un projet comprenant 1 logement en rez-de-chaussée + 1 logement à l'étage + 1 logement sous comble.

Il est décidé de mettre en place un groupe de travail pour voir ce projet.

Domaine du Pressoir

M. Merazga signale, que suite aux intempéries et aux pluies importantes, le bâtiment « Périscolaire » s'est dégradé et propose qu'il soit étudié la possibilité de réhabiliter les étages en logements.

Bibliothèque

M. Brancati fait part au conseil de sa rencontre avec M. Rondreux, directeur adjoint de la Médiathèque Départementale, M. VanTiel, référent des publics spécifiques ainsi que l'animatrice et la psychologue de la Résidence La Valouise afin de relancer le fonctionnement de la bibliothèque municipale et mettre en place un partenariat avec la Valouise.

Ce qui implique la rénovation du local actuel et 4 heures d'ouverture au public par semaine avec une équipe de bénévoles.

Après discussion, il est décidé de faire une enquête auprès des habitants afin de savoir s'il existe une réelle demande de ce service et connaître des personnes bénévoles.

Projet RPC (Regroupement Pédagogique Concentré)

M. Merazga informe le conseil que ce projet pourrait s'échelonner sur 5 ans, dans un premier temps avec les communes de Béthancourt, Gilocourt et Orrouy, sachant que la commune de Glaignes est en attente d'éléments plus précis sur les coûts mais évolue favorablement au projet..

Aussi il propose qu'une étude de faisabilité du projet global avec les 8 classes soit établit par un architecte ce qui permettra de faire les demandes de subventions, et précise que le coût de cette étude sera réparti entre les 5 communes du RPI au prorata de leur population.

Il présente le devis de M. Porcedo, architecte, d'un montant de 6 600 € TTC ; le conseil accepte le devis à l'unanimité et décide de demander la quote-part à chaque commune.

Après un tour de table et discussions sur ces différents projets immobiliers, il apparaît nécessaire au conseil municipal d'avoir une estimation des différents biens immobiliers (à savoir : le presbytère, l'agence postale et l'école maternelle) ainsi que de leur valeur locative, afin d'établir un plan global et de déterminer les priorités.

3°/ Loi A.L.U.R. (passage au PLU)

Monsieur le Maire informe le conseil que les Plans d'Occupation des Sols qui n'auront pas été mis en forme de PLU (Plan Local d'Urbanisme) au plus tard le 31 décembre 2015 seront caducs à compter de cette date.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la mise en place du Plan Local d'Urbanisme et de lancer une consultation pour la Maîtrise d'œuvre.

4°/ BUDGET 2014 – Décision modificative

Il est décidé d'inscrire les crédits suivants :

Recettes	. Art. 74832 Fd Départemental de la TP	+ 25 058 €
Dépenses	. Art. 6226 6 Honoraires	+ 6 600 €

Rapport des Commissions

Com° Culture (M. Brancati)

- Sortie des 60ans et + → 47 participants ; journée réussie et appréciée des participants.

- Cérémonie du 11 Novembre 2014 : en attente de la confirmation des enseignants du primaire pour la participation des enfants d'Orrouy à la cérémonie avec lecture de textes, projection d'un film l'après-midi. Pour 2015, une exposition « 14-18 » aura lieu, le conseil autorise le maire à signer la convention de prêt avec le conseil général de l'Oise.

- Arbre de Noël : les municipalités d'Orrouy, Glaignes, Gilocourt, Béthancourt et Rocquemont se sont associées pour offrir à tous les enfants de leur commune, un spectacle de Magie, le dimanche 14 décembre. Le coût total sera réparti au prorata du nombre d'enfants participants de chaque commune.

- Noël des Anciens : il sera proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus, de participer à un repas festif le dimanche 7 décembre ou de recevoir un colis.

M. Pallu fait part d'une demande de Mme Fromentin pour la mise en place d'activité (sortie ou autre...) pour les Jeunes de 11 à 18 ans.

Com° Communication

Le site internet est prêt, il peut être encore complété par différentes rubriques. Une réunion est prévue le 23 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

Délégué au CNAS

Mme Sylviane ROSE est nommée déléguée représentant les élus au sein du Comité National d'Action Sociale auquel adhère la commune depuis 1999.

Archives Municipales

M. le Maire rappelle au conseil que la commune est propriétaire de ses archives et que la conservation, le classement, le conditionnement, la restauration, la communication et la mise en valeur des archives communales est une obligation légale. Considérant que le Centre de Gestion de l'Oise propose un service d'audit afin de définir les besoins, les priorités et une évaluation financière pour réaliser un archivage conforme aux normes en vigueur, pour un montant de 140 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition du CDG60.

Achat d'un stand pliant

M. le Maire propose d'acheter un second abri pliant pour un montant de 1150 €ttc. Le conseil accepte à l'unanimité.

La Cérémonie des Anciens Chars et Blindés aura lieu le Samedi 25 Octobre à 9h30 à la Borne des Chars de Champlieu.

TOUR DE TABLE

M. Meignan signale le problème d'arbre dangereux pour la ligne téléphonique rue du jeu d'arc ; les différents trous dans les chaussées suite aux interventions de la Saur.

M. Merazga :

- fait part de la demande de M. Mme Thomine pour la pose d'un candélabre dans le Chemin de Cambronne et la réfection de ce chemin.
- demande la remise en état de la Sente du Clos Fleury comme il a été prévu.
- félicite le Comité des Fêtes pour la réussite du WE de la fête communale et des Journées du Patrimoine.
- demande s'il est prévu de changer la benne à verre et son emplacement ;
- suite à la création du site internet, il demande le maintien d'un bulletin annuel version « papier ».

Mme Rose signale le problème du four dans la salle polyvalente et la nécessité de recompter la vaisselle.

M. Brancati signale le problème de numérotation des habitations (pas de nom sur les boîtes aux lettres, pas de n° de rue)

M. Gage informe le conseil qu'une rencontre sera organisée, par M. Vatin, attaché parlementaire de M. Degauchy, avec les représentants de l'ONF, du Conseil Général afin de déterminer le rôle de chacun sur l'entretien de la route du Cor.

La séance est levée à 24h00.